

Barr

Après l'interpellation de son président, l'Association muséale du patrimoine d'Alsace annule son assemblée générale

Les récents ennuis judiciaires du président de l'Association muséale du patrimoine d'Alsace ont provoqué la stupeur de ses membres et du petit milieu philatéliste alsacien.

Par **O.T.** - 16:59 | mis à jour à 17:48 - Temps de lecture : 2 min

| Vu 483 fois



À Barr, un sous-groupe de l'AMPA se réunissait régulièrement autour de sa passion du timbre. C'est d'ailleurs au caveau de l'hôtel de ville que l'association devait tenir dimanche son assemblée générale. Photo archives DNA

L'Association muséale pour le patrimoine d'Alsace (AMPA), créée en 2014, compte une quarantaine de membres à travers la région. Dont plusieurs dans le secteur du Piémont des Vosges.

C'est d'ailleurs à Barr que l'AMPA prévoyait de tenir ce dimanche son assemblée générale. Au caveau de l'hôtel de ville, dans ce même lieu que la commune mettait à disposition d'un sous-groupe de l'association (baptisé AMPAPhil), tous les premiers lundis du mois, pour qu'ils s'y adonnent à leur passion de la philatélie.

Une AG finalement annulée en dernière minute. En cause, l'interpellation par la police, il y a quelques jours, de son président Jean-Claude Ach, dans la région de Sélestat.

Vols aux Archives du Haut-Rhin

Celui-ci est soupçonné d'avoir dérobé plusieurs pièces aux Archives départementales du Haut-Rhin, à la cité administrative de Colmar. Placé en garde à vue, il a été déféré au parquet le 11 février.

Une information judiciaire pour vol a été ouverte à son encontre et il a été mis en examen pour vol et recel de vol. Son placement sous contrôle judiciaire a été demandé. Il faut ici rappeler que, dans l'attente d'un procès, Jean-Claude Ach bénéficie à ce stade de la présomption d'innocence.

« À cent lieues de soupçonner quoi que ce soit »

Du côté de l'AMPA, les mots manquaient ce mardi pour qualifier la sidération qui a frappé les membres avec cette nouvelle. « Tout le monde tombe des nues. C'est une personne agréable, sympathique et d'une grande générosité avec ses amis », décrit un adhérent. Le président était déjà connu de la justice pour des faits similaires dans le milieu philatélique à Sélestat. Mais "on était à cent lieues de se douter de quoi que ce soit", explique le même.

Ce philatéliste rappelle que l'AMPA réunit « des gens que j'ose dire de qualité, qui s'intéressent à la culture, au patrimoine. Au départ, c'est ce qui avait conduit à la création de l'association : ils s'étaient mobilisés pour mettre à l'abri une collection d'images pieuses : pas forcément le profil de n'importe qui... »

Une priorité : le timbre du jubilé du Mont Sainte-Odile

L'association « commence tout juste à récupérer » du coup de massue, poursuit-il encore. Avec une priorité : les festivités jubilaires du Mont Sainte-Odile. En effet, l'AMPA et l'association philatélique de Dorlisheim, en lien avec la direction Mont Sainte-Odile, sont à l'origine [du projet d'émission en 2020 d'un timbre à l'effigie d'Odile](#), pour les 1 300 ans de la mort de la sainte patronne de l'Alsace.

« Il est évident que tout le monde a intérêt que ça continue. Nous allons nous mobiliser pour aller jusque-là et ensuite, il faudra voir pour l'avenir de l'association. » Une AMPA par ailleurs aussi propriétaire, en propre, de plusieurs collections : soit provenant d'achats (images pieuses), soit de legs (minéraux), soit de dons (crucifix, montres).